

<b>Zeitschrift:</b>	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
<b>Band:</b>	145 (1965)
<b>Artikel:</b>	Que peut encore un petit pays dans le concert mondial de la recherche?
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-90652">https://doi.org/10.5169/seals-90652</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Table ronde à Radio-Genève, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire  
de la SHSN, propos du Professeur PAUL HUBER, Président central,  
samedi 25 septembre 1965, à 11 h 30

## **Que peut encore un petit pays dans le concert mondial de la recherche ?**

Lors de mon discours d'ouverture de la séance jubilaire du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société helvétique des sciences naturelles, j'ai fait allusion brièvement à l'influence déterminante de la recherche scientifique pour la production technique et la prospérité économique de notre pays. L'avenir marquera cette influence encore davantage.

Elle est nécessaire si l'on veut que le progrès scientifique soit aussi profitable pour notre pays – et c'est indispensable pour que la Suisse s'assure une existence saine et un développement approprié.

En conséquence, nous devons attacher la plus sérieuse attention au développement de la science.

C'est ici que commencent les difficultés inhérentes à un petit pays.

L'intensification et la spécialisation de la recherche, de même que les grands moyens financiers nécessaires à l'exécution des projets de certaines disciplines rendent impossible la réalisation de tous les problèmes, même s'ils sont intéressants et importants: c'est une question d'hommes et de ressources financières.

Nous nous trouvons devant la tâche capitale de tracer l'orientation de la recherche future.

Doit-on laisser cette décision à un «brain-trust» ou faut-il la confier au hasard?

Des solutions extrêmes ne sont pas fécondes pour notre pays. Cela ne signifie toutefois pas que la planification et la coordination des recherches, dans la mesure où cette coordination est possible, ne doivent pas être attentivement étudiées. Mais par qui?

A ce propos, je pense que l'impulsion doit venir des chercheurs qui sont réellement plongés dans le travail scientifique.

Ils doivent se mettre d'accord quant aux projets dispendieux, mais nécessaires à l'avenir du pays. C'est ainsi seulement que les lignes de recherche choisies pourront être suffisamment soutenues, afin qu'une chance existe d'obtenir des résultats fondamentaux.

Deux exemples, choisis parmi d'autres, illustrent ma pensée: La physique nucléaire avec ses problèmes inachevés de la force nucléaire et la biologie dans le sens le plus général, posant des problèmes essentiels de la vie.

Les considérations précédentes me conduisent à dire que la qualité du chercheur et la productivité de son travail doivent être déterminantes, dans notre pays surtout, pour l'obtention des subsides nécessaires.

Chaque chercheur de ce type a droit à un appui financier permettant l'achèvement de ses travaux, même si elles sortent du cadre général prévu.

Nul ne peut prédire où surgiront ces découvertes fondamentales.